

TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | N° 3 | MERCREDI 22 MARS 2023

Sommaire

Édito – Mibé – Ils ont dit	2
Politique fédérale	4-5
Trois questions à 6 nouveaux députés	6-7
Politique publique	8
Les députés en action	10
Coup de gueule – Point fort	11-12
Politique du sport	14
Dans le monde	15

Éducation numérique

UN IMPORTANT PAS en avant FRANCHI



Message de la Présidente

**Un dimanche noir
pour la Suisse**

Page 3



Politique fédérale

Desserrons le corset de la LAT

Page 5



JLRV

**Plans climats communaux
et transition énergétique**

Page 13

Opinion

**«Affaire» Dittli,
le PS en roue libre**

Page 16



Les algorithmes, la programmation et la robotique jouent un rôle de plus en plus important dans nos vies et celles de nos enfants. Le Grand Conseil vient de voter des mesures importantes pour que l'école ne rate par le virage de l'éducation numérique.

Analyses et commentaires...

Page 9

ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES UNE DROITE QUI GAGNE

par Christopher Ulmer,
secrétaire général PLR Vaud

Deux ans après des élections communales compliquées pour le PLR, les récents succès électoraux aux municipalités de Rolle, Yverdon, Nyon, Prilly et Bussigny (entre autres) ainsi que le très bon résultat au premier tour à Épalinges sont sources de satisfaction pour notre parti et nos alliés de l'Alliance vaudoise.

Ils témoignent de la crédibilité de nos candidates et candidats et du sérieux de leurs programmes. Mais aussi de la force d'une droite de plus en plus unie et du travail de nos membres dans les conseils communaux ainsi que sur les marchés et les réseaux sociaux.

Face à une gauche dépensière et dogmatique, nos solutions réalistes et pragmatiques semblent être prisées par une partie croissante de la population. De plus en plus d'électeurs commencent à se lasser de l'idéologie extrémiste d'une frange ultra-revendicatrice des Verts et des socialistes et reviennent auprès de courants politiques plus fédérateurs.

Ces victoires dans les urnes sont seulement possibles grâce à vous! Votre engagement en faveur de nos valeurs PLR et sur des thèmes aussi variés que la mobilité multimodale, une application souple de la LAT et un tissu associatif riche et diversifié sont porteurs. Un énorme merci pour votre important travail dans vos communes et vos régions. Continuons à proposer des solutions constructives à nos concitoyens et à soutenir nos candidats locaux et fédéraux en cette année électorale extrêmement importante pour l'avenir de notre pays. Les générations futures nous regardent.



INFORMATION

Notre rédactrice en cheffe Fabienne Guignard se porte mieux. Actuellement en convalescence, elle vous remercie pour vos messages de soutien qui la touche énormément. En attendant son prochain retour, certaines rubriques habituelles ne sont pas présentes.

ILS ONT DIT



ISABELLE MORET

« J'aimerais vraiment inciter les employeurs à offrir une opportunité d'emploi aux réfugiés ukrainiens, en particulier dans les branches où nous sommes en pénurie de main-d'œuvre, comme l'hôtellerie-restauration. »



OLIVIER RIESEN

« Du côté de la gauche, il y avait la continuation d'un projet, et du nôtre, la volonté de faire avancer les choses. »

Olivier Riesen,
nouveau municipal PLR nyonnais

UN DIMANCHE NOIR POUR LA SUISSE

par Florence Bettschart-Narbel,
présidente PLR Vaud, députée

19 mars 2023, 21 heures, la Conférence de presse du Conseil fédéral vient de se terminer: les visages fermés et fatigués des intervenants sont le reflet de la gravité de la situation. La décision de rachat du Crédit Suisse par l'UBS a été prise extrêmement rapidement. Cette solution est visiblement la seule possible pour éviter un effet domino sur le marché suisse, mais également sur les marchés internationaux. De nombreuses questions subsistent auxquelles il sera nécessaire de répondre.

Depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, la deuxième banque suisse pâtissait d'une perte de confiance des investisseurs et des marchés financiers. Le président de la Saudi National Bank, principal actionnaire du Crédit Suisse, a annoncé dans un interview cette semaine qu'il n'ajouterait pas un centime de plus dans la banque, l'estimant bien capitalisée. Après cette annonce, la valeur boursière du Crédit Suisse s'est effondrée, tandis que les clients se précipitaient pour retirer leurs économies. Les risques systémiques de la chute du Crédit Suisse étant trop importants, une solution en urgence a dû être trouvée: le rachat par l'UBS pour 3 milliards de francs (soit bien moins que la valeur boursière). Aussi bien le Conseil fédéral que la BNS et la FINMA ont participé aux négociations, la Confédération accordant une garantie de 9 milliards de francs, la BNS prêtant des liquidités pour 100 milliards.

Le PLR Suisse a eu des mots forts dans son communiqué de presse subséquent: «*Il convient d'être clair: ce qui s'est passé avec le Crédit Suisse est une honte pour la Suisse*». Il est évident que la réputation ainsi que l'image de la Suisse seront ternies par cette affaire, ce qui aura des conséquences



non négligeables pour notre économie. Il faut rappeler que ce n'est pas le premier scandale de ce type qui arrive dans notre pays: faillite de Swissair en 2001, sauvetage de l'UBS en 2008. À la suite de la crise financière de 2008, des nouvelles réglementations avaient été mises en place pour prévenir ces situations.

Quinze ans plus tard, nous ne pouvons que constater que celles-ci n'ont servi à rien. Défaut de surveillance, erreurs de management, les responsabilités devront cette fois-ci être clairement établies. Le PLR est favorable à une économie de marché libérale et sociale. Mais celle-ci implique également que les responsables doivent assumer les conséquences positives et négatives de leurs décisions. À l'avenir, il faudra s'assurer que les banques d'importance systémique ne puissent pas se retrouver dans une telle situation. La reprise extraordinaire n'était nécessaire que pour éviter le pire.

S'il est trop tôt aujourd'hui pour dire combien d'emplois seront touchés par ce rachat, il faudra trouver des solutions pour maintenir le plus grand nombre possible d'emplois. Les jours prochains vont certainement être difficiles, mais il faut dès aujourd'hui travailler à rétablir la confiance de la population et des marchés envers la place financière pour le bien de la Suisse.

Le PLR est favorable à une économie de marché libérale et sociale. Mais celle-ci implique également que les responsables doivent assumer les conséquences positives et négatives de leurs décisions.

Pour votre publicité dans

TRIBUNE **urbanic**
Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21 - 1008 Prilly · info@urbanic.ch - Tél. 079 278 05 94

GABEGIE FERROVIAIRE en Suisse romande

par Olivier Feller,
conseiller national PLR Vaud

En matière ferroviaire, la Suisse romande va mal. La gare de Lausanne est devenue l'exemple emblématique de la gabegie actuelle. En 2018, la fin des travaux de son agrandissement était prévue en 2025, foi d'Office fédéral des transports. En 2021, le même OFT annonçait pourtant que la « mise en service échelonnée » de la nouvelle gare s'achèverait en 2032. Depuis quelques jours, on sait que de nombreux aspects du projet doivent être remaniés et que les travaux ne seront pas terminés avant 2037.

On peut toutefois douter de la fiabilité de ce nouveau délai, tant la crédibilité de l'OFT et des CFF est entamée dans cette affaire. Les remaniements envisagés nécessiteront la production de plus de 1000 nouveaux plans, de rapports techniques complémentaires et de notes de calcul, toute la géométrie des voies et des quais de la gare devant être retravaillée. Si ce n'est pas une reprise à zéro du projet, ça y ressemble grandement... Rien n'indique donc que les travaux prendront effectivement fin en 2037.

L'abandon du projet Wako relève des mêmes ratés de gestion. Ce nouveau matériel roulant avec compensation de roulis devait notamment permettre de réduire le temps de parcours entre Lausanne et Berne et d'améliorer ainsi l'offre dans la région lémanique. Le 22 juin 2022, le Conseil fédéral se montrait confiant: malgré un léger retard, les études et les réalisations étaient à ses yeux « en bonne voie ». Mais quelques jours plus tard, les CFF renonçaient publiquement à la technique Wako, pour cause d'entretien



Avec les retards qui frappent par ailleurs l'entretien du réseau ferroviaire en Suisse occidentale, les CFF risquent de devoir gérer un jour deux réseaux: l'un en Suisse alémanique, moderne et performant, l'autre en Suisse romande, plus lent et moins efficace.

trop coûteux et d'inconfort pour les voyageurs.

Avec les retards qui frappent par ailleurs l'entretien du réseau ferroviaire en Suisse occidentale, les CFF risquent de devoir gérer un jour deux réseaux: l'un en Suisse alémanique, moderne et performant, l'autre en Suisse romande, plus lent et moins efficace. Charmante perspective pour la population et les entreprises de notre région. C'est la raison pour laquelle la Commission des transports du Conseil des États

— sous l'impulsion d'Olivier Français — et celle du Conseil national ont déposé une motion acceptée par le Parlement en décembre 2022. Elle demande au Conseil fédéral de garantir dans les plus brefs délais, et dans les faits plutôt que dans les annonces, un axe ferroviaire Genève - Saint-Gall « équilibré, performant et attractif ».

L'OFT pourrait y contribuer en créant des filiales régionales, dont une au moins en Suisse romande, au lieu de concentrer toutes ses ressources à

Ittigen, où elle regroupe ses 300 collaboratrices et collaborateurs. Cela lui permettrait notamment de recruter plus facilement des spécialistes en Suisse romande et d'assurer une collaboration plus étroite, plus efficace, avec les acteurs locaux publics et privés. C'est le sens de la motion que j'ai déposée au Conseil national le 1^{er} mars 2023.

Une filiale romande de l'OFT serait également très utile pour prendre sérieusement en main la question de la redondance de la ligne Lausanne - Genève, qui fait tant défaut quand les deux voies actuelles sont perturbées, à l'image des conséquences d'un malheureux « trou » à Tolochenaz! Certes, l'OFT semble à présent disposé à envisager la réalisation d'un nouveau tronçon souterrain à double voie entre Morges et Perroy à la place de bouts de troisième voie en surface. Mais peut-on vraiment lui faire confiance?

POUR RÉDUIRE LA PÉNURIE DE LOGEMENTS, DESSERRONS LE CORSET DE LA LAT

par Daniel Ruch,
conseiller national PLR Vaud

Face à la pénurie récurrente de logements, le hors zone à bâtir paraît être une solution, pour autant que le bon sens s'applique.

C'est ainsi qu'en 2022, durant la session d'automne, j'ai déposé une motion afin de demander au Conseil fédéral la modification de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Cela, afin de permettre une meilleure utilisation des constructions sises hors zone à bâtir, et pour les propriétaires une meilleure rentabilité de leurs biens, de permettre une rénovation et un agrandissement des structures, ainsi que de prévenir la pénurie de logements.

Ce projet me tient à cœur depuis longtemps, et aujourd'hui j'ai eu la chance de concrétiser cela. De par mon poste de syndic de Corcelles-le-Jorat, commune essentiellement à vocation agricole, où 90 % du territoire est situé hors zones à bâtir. Je suis toujours confronté au problème que sont les articles de la LAT particulièrement restrictifs. En effet, les propriétaires ne peuvent étendre leurs surfaces habitables, donc il n'existe aucune possibilité de créer des logements locatifs. Au même titre, les rénovations et travaux sont eux aussi rendus très complexes, voire impossibles. Dès lors, l'installation de grandes surfaces photovoltaïques est rendue impossible, compte tenu du faible rendement locatif. Cela concerne autant les propriétaires exploitants que les non-exploitants agricoles, puisqu'il n'existe pour eux aucune attractivité particulière, si ce n'est leur attachement à ces lieux. Cela n'invite donc pas les générations suivantes à rester, à



moins de changer leurs logements pour ceux situés dans les zones constructibles. Cela aura pour conséquence des logements vides situés hors zones à bâtir liés au départ des générations suivantes, ainsi qu'une perte de rentrée financière potentielle pour les communes. Il est également dommage de ne pas utiliser le plein potentiel des bâtiments situés hors zones à bâtir, puisqu'une majorité d'entre eux sont au bénéfice de raccordements aux eaux potables et aux eaux claires/polluées, ainsi qu'à des dessertes suffisantes. La mise en conformité de ces installations a nécessité un investissement important, il est ainsi primordial de rentabiliser au minimum ces frais. Comme vous le savez, j'ai à cœur de défendre notre région, et cela passe notamment par la défense des régions périphériques et de préserver au maximum nos surfaces agricoles.

C'est ainsi qu'en décembre 2022 cette motion fut déposée, puis le 22 février 2023, réponse du Conseil fédéral fut donnée. Ce dernier n'invitant pas à soutenir la motion telle que déposée, puisque celle-ci demandait une ouverture trop importante du nombre de logements, soit environ 600 000 bâtiments. Dans sa réponse, le Conseil fédéral pourrait rentrer en matière sur environ 200 000 bâtiments à la condition sine qua non que ces derniers jouissent de dessertes suffisantes et qu'ils soient au minimum partiellement habités. C'est ainsi que je répons en date du 13 mars, en déposant à nouveau une motion sur l'aménagement du territoire limitant cette fois-ci ma demande selon les critères figurant dans la réponse du Conseil fédéral.

EF23: chaque franc compte...

Faites un don avec TWINT !



Scannez le code QR avec l'app TWINT



Confirmez le montant et le don



GRAND CONSEIL : PREMIÈRES IMPRESSIONS APRÈS SEPT MOIS

La fin de la première année de législature approche. Nous en avons profité pour poser quelques questions à nos nouveaux députés.

1. Dans quelles commissions es-tu entré ?

2. Quelles sont tes premières impressions du Grand Conseil après neuf mois en fonction ?

3. Sur quoi veux-tu t'engager pour la suite de la législature ?



LOÏC BARDET Broye-Vully

1. Je suis membre de deux commissions thématiques permanentes: la commission des infrastructures et celle de l'énergie et de l'environnement. J'ai également été membre de la commission ad hoc pour la partie agricole de la première étape du plan climat vaudois.

2. N'ayant jusqu'à maintenant siégé qu'au Conseil général puis à la Municipalité, la teneur des débats, notamment leur longueur et leur politisation, m'a un peu surpris au début. Comme je commence à comprendre le fonctionnement, je dois dire que je prends du plaisir dans mon mandat.

3. De par mon activité professionnelle et mon origine géographique, le projet IMAGO visant à réunir les activités de la DGAV sur les communes de Moudon et de Nyon est évidemment une priorité. De manière plus générale, je vais continuer à m'engager en faveur d'une agriculture vaudoise productive et durable et du développement équilibré des différentes régions du canton, notamment en ce qui concerne l'aménagement du territoire, la mobilité et l'économie.



LAURENCE BASSIN La Côte

1. Je fonctionne au sein de la commission thématique des affaires extérieures (CTAE), des affaires sociales (CTAS) et de la francophonie (APF) par laquelle j'ai pu participer à la session régionale Europe en octobre à Barcelone et à la Conférence des femmes parlementaires en mars à Rabat.

2. D'abord déçue mais pas étonnée de la conscience sélective des verts/libéraux qui jouent à déplacer le curseur de la majorité selon si l'enjeu est environnemental ou économique...

J'observe les argumentaires défensifs et agressifs de la gauche, n'hésitant pas à user de clichés et de théories dogmatiques, mâtinés de mauvaise foi. J'ai été surprise de découvrir qu'en tant que députée de droite, j'étais forcément propriétaire d'un chalet à Verbier...

Lors de la discussion en plénum du programme de législature (voté de manière consultative) la gauche s'est offusquée, réclamant plus de tout face à un pronostic économique (BNS) affichant moins partout. Face aux jérémiades sans fin

de la gauche devant le Conseil d'État in corpore... Nuria Gorrite a mis fin au psychodrame par ces mots: « *N'oubliez pas que la majorité a changé de camp...* » à méditer...

3. J'ai à cœur de promouvoir l'agriculture et la formation, cependant je suis à l'aise dans les affaires sociales qui regroupent un large éventail de problématiques sociétales qui font partie intégrante de la préoccupation des Vaudois.

publicité



Vous rénovez ou transformez ?

Choisissez des entreprises locales pour vos travaux !

Commandez gratuitement votre édition de *La Référence* : plus de 1'500 adresses d'entreprises de confiance dans le canton de Vaud !

www.fve.ch/lareference

Edition
2023

entrepreneurs!
fédération vaudoise

TROIS QUESTIONS À SIX NOUVEAUX DÉPUTÉS



XAVIER DE HALLER Lausanne

1. Je siège dans les commissions thématiques traitant des affaires juridiques (CTAFJ) et de la mobilité et des infrastructures (CTITM).

2. Les dossiers sont intéressants et variés. Les discussions au sein du Groupe PLR sont constructives et de grande qualité. Les débats en plénum

sont certes serrés mais toujours dans le respect des idées. La charge de travail est conséquente mais il est extrêmement satisfaisant de voir des dossiers et des idées libérales avancer.

3. Dans mes thèmes de prédilection, les questions liées à la mobilité, aux affaires juridiques, à la sécurité et aux

proches aidant sont prioritaires. Il est essentiel de garantir une mobilité multimodale permettant d'accéder aux centres urbains. Personne ne doit être discriminé en raison de son mode de transport. En outre, un État prospère doit bénéficier d'une sécurité assurée.



FLORIAN DESPOND Riviera

1. Je suis membre des commissions permanentes suivantes :

- CTAS (commission thématique des affaires sociales);
- CICSR (commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande).

2. Tout d'abord j'ai été particulièrement impressionné par le Parlement (pas seulement par son architecture) mais par le fait d'être au cœur de la

démocratie de notre canton. Cela inspire un profond respect envers nos institutions et la charge qui nous est confiée. L'esprit bon enfant qui règne entre l'ensemble des députés est agréable même si parfois les débats sont rudes et les visions diamétralement opposées. Mais c'est bien cet esprit qui participe au compromis si indispensable à l'avancement des dossiers.

3. De par mes activités professionnelles, je suis particulièrement attentif aux PME et à tout ce qui les touche ou à tout ce qui peut les aider dans le cadre de leurs activités. Je souhaite continuer mon engagement en faveur de l'ensemble des dossiers qui nous sont soumis en tâchant de garder en tout temps une approche pragmatique.



MARC MORANDI Morges

1. Je participe à des commissions nommées temporairement (ad hoc) dans des domaines qui m'intéressent particulièrement, notamment la formation et la santé lorsque c'est possible. Lorsque mon activité professionnelle me le permettra, je prendrai le temps de m'investir dans des commissions permanentes. Aujourd'hui je suis suppléant pour les commissions permanentes qui traitent des pétitions et de la formation.

2. J'avais bien conscience que le rôle des parlementaires est de « parler », c'est d'ailleurs la définition étymologique de ce nom ; mais je ne m'attendais pas à autant de « palabres redondantes » dont le but n'est que de bloquer nos projets d'amélioration face à tant d'années de politiques servies par un gouvernement de gauche. Quel apprentissage ! Mais que c'est intéressant !

3. L'entrepreneuriat est systématiquement mis à mal par nos adversaires politiques (ceux qui croient toujours que l'argent tombe du ciel fiscal), et il est important que tous les projets qui permettent de développer une économie prospère et respectueuse de l'environnement soient défendus : je m'y engageai prioritairement.



REGULA ZELLWEGER La Côte

1. CTSI Commission thématique des systèmes d'information.
CTAE Commission thématique des affaires extérieures.

2. Tout d'abord j'ai troqué livres et séries télé du dimanche soir contre dossiers et préparations de la séance du Grand Conseil, pour ensuite enfiler ma cape de députée apprentie. Étant parfaitement habituée au fonctionnement politique au niveau communal

et régional j'ai vite été happée par le nouvel environnement et les débats animés. Les liens entre communes, régions et notre canton mettent en évidence l'importance de notre travail. Peu à peu les pièces du puzzle se mettent en place, la plateforme politique prend forme. J'apprécie énormément le soutien et les conseils constructifs de mes collègues, le travail enrichissant dans les commissions et je me réjouis de

la suite de cette aventure et des nombreux défis qui nous attendent.

3. Mes thèmes de prédilection n'ont pas fondamentalement changé depuis la campagne électorale en 2022. Les défis liés à la formation, les relations cantons-communes, le sport, la politique familiale et l'agriculture me tiennent particulièrement à cœur.

L'ÉGALITÉ DES CHANCES : OUI, MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?



par Olivier Meuwly,
politologue et historien

L'expression est belle et tout le monde la revendique, à droite comme à gauche. L'égalité des chances figure même au tout début de la Constitution fédérale de 1999 : l'alinéa 2 de son article 2 l'a fixée parmi les buts de la Confédération, en précisant toutefois qu'elle devra « être aussi grande que possible ».

Alors que l'égalité brute, avec son parfum d'égalitarisme et les crimes qui ont été commis en son nom, fait plutôt peur, l'égalité des chances semble proposer une vision plus douce et consensuelle de cette égalité dont le principe réside aussi au cœur du libéralisme. De fait, l'égalité des chances, qui peut être contre ?

Mais cette égalité des chances tant louée peut-elle réellement réaliser toutes les promesses qu'on lui prête ? Cette notion a l'ambition de réconcilier les amis de l'égalité et ceux de la liberté, attachés à l'idée d'engagement individuel. Mais que signifie cette égalité sinon que tous les individus doivent pouvoir disposer des mêmes chances

dès le départ ? Or que faut-il mettre en place pour que chacun puisse tenir entre ses mains les mêmes chances que ses congénères ?

Pour être sûr que personne ne puisse s'adosser à des avantages indus, qui ne découleraient pas de son propre travail, on ne peut que revenir à une égalité stricte. C'est le seul moyen pour s'assurer que les chances soient distribuées de manière *égale*, sans privilège.

Une égalité des chances totalement accomplie est donc tout simplement impossible, sauf à imaginer de nouveaux instruments de contrainte destinés à éliminer tous les déterminants dont les humains sont par nature environnés.



L'histoire n'est pas avare de telles expériences : on sera revenu à la case départ en cachant l'égalitarisme dans un habit en apparence plus plaisant.

En revanche, si l'on essaie d'envisager ce concept d'égalité des chances d'une manière plus large, il prend dès lors une dimension beaucoup plus positive, riche et utile. L'idée que chaque individu doit pouvoir accéder à la formation de son choix, celle qui répond le plus à ses désirs et à ses capacités, est juste. Et c'est bien cette ambition que les gens espèrent repérer dans cette notion.

Mais pour atteindre cet objectif, il convient de se débarrasser des ambiguïtés qui l'entourent et insister sur ce que l'on vise, c'est-à-dire la promotion d'une égalité des chances *de pouvoir accéder à la formation de son choix*. C'est dans ce cadre seul que l'école peut déployer toutes ses potentialités. Proche de l'élève et de ses besoins, elle pourra l'aider à s'épanouir, dans une voie gymnasiale ou professionnelle, sans préjugé ni tabou.

Les formules toutes faites répétées comme des slogans peuvent être dangereuses. « *L'égalité des chances* » risque d'entrer dans cette catégorie. Elle mérite mieux. Elle est même précieuse si on la dégage des illusions dont on l'a entourée. Elle constituera le moteur de l'art d'enseigner et d'apprendre à la condition qu'on lui « *demande* » ce qu'elle peut réellement apporter.

**Les formules
toutes faites répétées
comme des slogans
peuvent être
dangereuses.**

publicité



dsilence acoustique sa

Bureau d'études

A l'écoute de votre silence

Acoustique des salles,
du bâtiment,
de l'environnement

021 601 44 59
www.dsilence.ch

UN PLÉBISCITE POUR L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE



par Elodie Golaz Grilli,
députée, conseillère communale,
Renens

Le crédit d'investissement pour le déploiement de l'éducation au numérique dans l'ensemble du système de formation vaudois a été soutenu par le Grand Conseil le 28 février 2023. Un plébiscite essentiel, car les défis qui nous attendent en la matière sont nombreux dans un monde où le digital est partout.

Répondre à l'évolution de notre société en matière de numérique est nécessaire afin de permettre aux enfants suivant leur scolarité dans le canton de Vaud de le comprendre (les algorithmes, la programmation, la robotique) et de savoir utiliser le numérique en mettant à leur disposition des outils adéquats pour leur avenir.

L'IMD (International Institute for Management Development) place la Suisse au cinquième rang mondial en matière de compétitivité digitale. Toutefois, la Suisse reste menacée en raison du manque de personnel qualifié. Et selon les chiffres de l'Office fédéral des statistiques, seules 18% des femmes sont présentes dans le monde du numérique. Pour remédier à cette situation il est important de sensibiliser la jeunesse, en particulier féminine, et de leur fournir des programmes éducatifs qui les encouragent à poursuivre des études dans ce domaine. Il est donc primordial de rendre accessible l'éducation au numérique à toutes et tous.



Les challenges sont de taille et le succès de l'éducation au numérique dépend d'une combinaison de facteurs, notamment la formation des enseignants, le temps mis à disposition, le matériel et l'éducation des élèves sur l'utilisation responsable et sécurisée des technologies.

Afin de répondre à ces enjeux le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) a mis en place des mesures pour préparer les élèves à réussir dans ce monde en constante évolution technologique, telles que :

- l'essai d'une 34^e période dédiée au digital à l'école obligatoire ;
- l'initiation aux bases de la science informatique, l'enseignement des usages des nouvelles technologies et la formation aux nouveaux médias pour les élèves ;
- le développement d'une formation sur le digital pour les enseignants ;
- la création et la mise à disposition d'un moyen d'enseignement (équipements de travail, personnes-ressources en éducation numérique, catalogue d'appui pour les enseignants et livres pour les élèves) ;

■ la mutualisation du matériel, un réemploi systématique et des achats plus responsables.

Finalement, dans le but d'utiliser les outils technologiques de manière responsable et sécurisée, le DEF met l'accent sur les activités débranchées au primaire et la mise à disposition d'une tablette pour quatre élèves afin de favoriser le travail en collaboration.

De plus, la mise en place du volet de la prévention des addictions et l'enseignement des bons usages permettent de sensibiliser les jeunes (fake news, réseaux sociaux, données consommées ou stockées).

En somme, il est essentiel d'expliquer et de rendre compréhensible le numérique afin que chaque enfant ait la connaissance et les mêmes chances pour se projeter dans le futur.

Selon les chiffres de l'Office fédéral des statistiques, seules 18% des femmes sont présentes dans le monde du numérique.

publicité



MAITRISE FEDERALE

Guy Gaudard s.a.

ELECTRICITE • TELECOM

Av. de Chailly 36 • 1012 Lausanne
021 711 12 13 • info@gaudard.ch

POLITIQUE D'ASILE ET COMPÉTENCES DU CANTON DE VAUD

Les demandes d'asile en Suisse sont en constante augmentation depuis un an: on comptait environ 800 demandes par semaine en décembre dernier en plus des réfugiés ukrainiens, et les récentes catastrophes en Turquie et en Syrie risquent fortement de complexifier la situation. S'il paraît évident que la Suisse doit répondre à sa tradition humanitaire, cette forte affluence engendre de nombreuses interrogations: les critères d'admission sont-ils respectés et les décisions négatives menant à un retour sont-elles correctement exécutées? Dispose-t-on d'assez de places d'hébergement et ces ressortissants ont-ils accès à une formation ou au marché de l'emploi une fois sur place? Certaines de ces questions sont directement liées au droit cantonal et c'est pourquoi deux de nos députés, en collaboration avec la section suisse du PLR, ont interrogé le Conseil d'État sur ses compétences en la matière.



Guy Gaudard

Les besoins en places d'accueil semblent extrêmement tendus dans notre canton et des bâtiments affectés à d'autres usages sont mis à disposition pour tenter d'y répondre. Notre député **Guy Gaudard** s'inquiète de la crise des logements de manière générale et constate une diminution du nombre de construction par année: il s'interroge donc sur les dispositions que le Gouvernement entend prendre pour résoudre le problème sur le court terme avec les personnes admises à titre provisoire puis sur le long terme. Il demande également comment améliorer la coopération intercantonale pour répondre aux demandes d'accueil de manière plus efficace. En plus des questions urgentes liées à l'hébergement qui nécessitent une solution immédiate, il est intéressant de pousser la réflexion plus loin et de se demander comment intégrer durablement dans notre pays les ressortissants de pays tiers.



Josephine Byrne Garelli

La députée PLR **Josephine Byrne Garelli** a souligné dans une récente intervention que des dizaines de milliers d'étrangers hors UE étudient en Suisse, notamment dans des domaines en pénurie de personnel qualifié comme les MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et techniques). En outre, le Conseil fédéral estime que seuls 150 à 200 permis de travail sont délivrés chaque année sur les 3000 diplômés de pays tiers formés en Suisse: une situation aberrante... Elle se demande donc s'il ne serait pas possible de faciliter les procédures administratives pour permettre à ces jeunes de rester et de travailler en Suisse après l'obtention de leur diplôme et souhaite connaître le nombre de ressortissants de pays tiers ayant eu cette possibilité.

AGENDA

Save the date!

PLR VAUD

■ **Congrès cantonaux 2023**
Mercredi 29 mars, 19 h 30
Salle de la Chisaz, Crissier

Jeudi 22 juin, 19 h 30
Jeudi 28 septembre, 19 h 30
Lundi 23 octobre, 19 h 30, 2^e tour
Jeudi 7 décembre, 19 h 30

■ **Soirée de soutien**
Cocktail dînatoire
Jeudi 4 mai, dès 18 h
Salle de la Tronchenaz, Villeneuve

■ **Brunch annuel**
Dimanche 27 août, dès 10 h

■ **Prochaine parution**
Mercredi 26 avril 2023

■ **Délai rédactionnel**
Lundi 17 avril 2023

CONTINUEZ DE NOUS SUIVRE



RETOUR SUR Les PRÊTS FIFA



par Matthieu Carrel,
conseiller communal, Lausanne

À l'heure où la gauche nous fait un nouvel assaut de ligue de vertu contre une ministre qui a eu l'outrageance de lui piquer un siège et dont on exige qu'elle soit plus pure qu'une vestale, il est bon de rappeler que, pour la gauche, la morale n'est qu'un outil rhétorique sans grand effet sur son comportement. Cela nous a été rappelé, par exemple, par l'affaire des prêts FIFA.

On se rappelle : en octobre de l'année dernière, la Coupe du monde au Qatar approche. La coupe du monde, c'est une grande fête très populaire et très commerciale. Trois choses qui provoquent des levers de sourcils méfiants dans les rangs d'une gauche municipale lausannoise qui n'aime ni le peuple, ni la fête, ni le commerce. Elle agit et dépêche Émilie Moeschler sur les plateaux de télé pour diffuser la bonne parole. En substance : la Coupe du monde au Qatar ne remplit pas les exigences morales de la Municipalité de Lausanne, pas assez climatiquement neutre et très louche d'un point de vue des droits humains : pas de rediffusion, pas de fan zone, tristesse de bon aloi sur la ville.

Pendant ce temps, à un autre étage de l'Hôtel de Ville, Florence Germond se démène avec les finances catastrophiques de la ville. Trop de promesses faites à trop de lobby. On jongle avec la trésorerie pour sortir les salaires à temps. On sue beaucoup, pour éviter le défaut de paiement. De mois en mois, on emprunte à court terme à qui veut bien prêter. Heureusement les taux



sont bas. Et parmi les prêteurs, il y a la FIFA, assise sur un tas d'or, qui cherche à investir le produit des droits télé. Belle opportunité ! Pendant qu'Émilie Moeschler nous explique donc combien la FIFA représente tout ce qu'il faut détester, Florence Germond fait vingt-huit fois le chemin de Zurich pour emprunter plus d'un milliard de francs à Sepp Blatter et Gianni Infantino au moyen de prêts à court terme de plus de quarante millions à chaque fois. Depuis 2017 et jusqu'en décembre 2022, c'est-à-dire au moment même où Émilie Moeschler nous sermonnait. Mise en face de cette contradiction, la gauche a frisé la dissonance cognitive. Elle nous a finalement expliqué qu'elle n'y pouvait rien, que c'était le « système » qui la contraignait à agir ainsi. Le « capitalisme » contre lequel elle luttait vaillamment. Elle a développé un argumentaire digne d'un cardinal surpris dans une maison close et qui blâme le Malin de l'avoir soumis à la tentation. Mais plaider sa propre irresponsabilité, c'est une stratégie risquée quand

on prétend gérer les affaires publiques d'une ville comme Lausanne !

Cet épisode nous rappelle quelque chose de fondamental : il ne faut pas croire nos adversaires quand ils prétendent avoir une supériorité morale sur nous. C'est une posture usuelle, mais qui ne se fonde sur rien de concret. Elle est même vite inconfortable pour eux, car il n'y a rien de pire que de ne pas respecter les standards qu'on essaie d'imposer aux autres. Et puis, finalement, on se rend compte que ces arguments moraux, ne font que cacher, de plus en plus, le vide qu'il y a derrière. Comme autant de cache-misère.

Cet épisode nous rappelle quelque chose de fondamental : il ne faut pas croire nos adversaires quand ils prétendent avoir une supériorité morale sur nous.

publicité

Machines-Services – Bernard Thonney



Vente et réparation de toutes
marques de tondeuses,
tronçonneuses, fraiseuses,
scarificateurs, débroussaileuses,
machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machineservices.com

EXEMPLARITÉ, ACCÉLÉRATION ET DEVOIR DE CHOISIR

par Nicolas Suter,
député, président
du Groupe PLR au Grand Conseil

En février 2020, alors que «pénurie» et «électricité» étaient deux termes rarement associés en Suisse, le PLR Vaud déposait une motion demandant que le patrimoine immobilier du canton soit autonome électriquement d'ici 10 ans. Le texte finalement adopté par le Grand Conseil fixe dans la loi sur l'énergie, à son article traitant de l'exemplarité de l'État, un délai à 2035 pour que le Canton s'exécute.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, le chemin est long, le temps est court. Un premier changement est amorcé par la

présentation, en août 2020, de la stratégie immobilière de l'État de Vaud, qui intègre la mise en œuvre du Plan climat cantonal. Il n'en reste pas moins que l'autonomie électrique de l'État avance très lentement, elle est passée de 0.4 % à 4.6 % de 2017 à 2021. Le constat est limpide, la trajectoire ne prend pas la direction de la cible, il faut changer de paradigme.

L'accélération attendue est enfin perceptible au travers du crédit-cadre, actuellement traité au Grand Conseil, portant sur la rénovation de cinq bâtiments de l'État. Encouragée par la Commission de l'énergie et de l'environnement, la conseillère d'État Isabelle Moret, en charge de la DGIP a présenté trois variantes. Une variante de base, vite classée car ne répondant pas au devoir d'exemplarité. Une variante ambitieuse, exploitant au mieux le potentiel des toits

renovés selon le double critère de la production et du retour sur investissement. Ainsi qu'un troisième choix qui explore la possibilité d'utiliser toutes les surfaces où il est techniquement possible d'installer des dispositifs photovoltaïques, indépendamment de leur coût.

La Commission, tout comme le Grand Conseil ont vivement remercié la conseillère d'État pour la volonté démontrée d'atteindre l'objectif d'autonomie pour les bâtiments de l'État, ainsi que pour le choix proposé. Dans ce choix le Grand Conseil est confronté au principe de Pareto, qui dit que 80 % du résultat est obtenu par 20 % de l'effort. Dans ce cas particulier, 80 % du potentiel de production d'électricité serait obtenu par un investissement de 1.45 M, alors que pour obtenir les 20 % supplémentaires il faudrait investir 1.79 M de plus, ceci en sachant que la dernière variante implique

des installations non standards, sur des toits moins bien exposés avec des retours sur investissements très longs. Choisir c'est renoncer. Avec le choix «rationnel» on renonce à la démonstration qu'il est possible de produire de l'électricité presque partout, avec le choix «jusqu'au-boutiste» on mobilise des forces vives et des ressources, qui investies ailleurs produiraient nettement plus. Le Groupe PLR a choisi et défendu la variante qui allie l'exemplarité de produire l'optimum tout en investissant de manière stratégique. Ce choix est celui de l'accélération de l'autonomie des bâtiments de l'État selon un plan et non pas d'un coup d'éclat ponctuel. Être rationnel dans ce choix va de pair avec le soutien fort de la nouvelle stratégie ambitieuse du Conseil d'État, ceci dans l'objectif réaliste d'aller plus loin et plus vite.

publicité

Confort-lit

DEPUIS 1989

34
ans



Votre partenaire qualité et confort en **ameublement & literie**

Av. de Grandson 60
1400 Yverdon-les-Bains
024 426 14 04

Rue Saint-Martin 34
1005 Lausanne
021 323 30 44

Route des Fluides 3
1762 Givisiez
026 322 49 09

www.confort-lit.ch

PLANS CLIMATS COMMUNAUX, UTILES POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE ?



par Gabriel Delabays,
trésorier JLRV,
conseiller communal, Écublens



Cette législature 2021-2026 voit arriver une nouvelle revendication dans les différents législatifs communaux: l'adoption d'un Plan climat communal. Lausanne était la première à dévoiler le sien en début 2021. À présent, d'autres suivent, Vevey, Écublens, Morges et peut-être bientôt Ollon. La question se pose maintenant, simple déclaration politique ou vrai outil pertinent pour les générations futures ?

Il n'est aucunement contestable à l'heure actuelle de mener des efforts afin de réduire notre empreinte carbone. Toutefois, ceux-ci doivent être ciblés là où ils sont le plus utiles. L'assainissement des bâtiments est par exemple une priorité. De même, il convient d'accélérer le déploiement de bornes de recharges électriques pour voitures et motos, ainsi que de faciliter l'installation de panneaux solaires et de modes de production d'énergie vertueux, tels que le chauffage à distance ou la géothermie. Le Plan climat communal peut aussi être un outil utile en matière de transition énergétique et comme moyen d'atteindre la neutralité carbone, à condition que les mesures qui y sont contenues soient ciblées, mesurables et respectent une certaine proportionnalité, ainsi que l'État de droit.

Or, les plans climats adoptés récemment par certaines communes relèvent plutôt d'un plan d'intention fourre-tout, avec une claire volonté de changement sociétal majeur. Dans des communes à majorité de gauche, on tend à y inclure des interdictions et restrictions en tout genre : volonté d'expropriations, généralisation des limitations de vitesses, suppression des stationnements, interdiction de viande dans les cantines. De plus, ces mêmes majorités ne semblent pas tenir compte des outils déjà mis à disposition par le Canton, qui a développé, sous l'impulsion de notre conseillère d'État Christelle Luisier, une boîte à outils dédiée et un catalogue de fiches d'actions. On se retrouve face à des majorités qui souhaitent changer la façon de vivre des habitants de nos communes, par la réglementation et le contrôle. C'est pour cela qu'il est important de se doter d'une politique spécifique aux centres urbains et aux agglomérations.

Il faut maintenant continuer les efforts pour faire passer un message fort auprès des populations urbaines : les villes n'ont pas toujours besoin de plus d'État, ni que tout soit réglementé, contrôlé ou dirigé par ce dernier. Les récents scrutins communaux, à Nyon, Bussigny et Prilly notamment, donnent de l'espoir en ce sens : le message PLR y est entendu, la population ne veut plus d'interdictions. Alors, avançons ensemble, pour plus de liberté et moins d'État !

On se retrouve face à des majorités qui souhaitent changer la façon de vivre des habitants de nos communes, par la réglementation et le contrôle.

publicité

ELAGAGE
BOIS-ÉNERGIE
TRAVAUX FORESTIERS
www.danielruch.ch • 021 903 37 27 • 1084 Carrouge (VD)

TRANSPORT
GÉNIE FORESTIER
STABILISATION BIOLOGIQUE

LES ORGANISATIONS SPORTIVES INTERNATIONALES : UN ATOUT MAJEUR POUR NOTRE CANTON

par Christopher Ulmer,
secrétaire général PLR Vaud

Du Comité international olympique (CIO) à la Fédération mondiale de danse sportive en passant par le Tribunal arbitral du sport, notre canton a le privilège d'abriter – dans quatre arrondissements – près de 60 fédérations et organisations sportives internationales.

Les retombées de cette présence sont nombreuses et importantes pour notre canton et son économie.

En effet, l'Académie internationale des sciences et techniques du sport (AISTS) de Lausanne estimait dans un récent rapport que les organisations sportives internationales génèrent environ 2000 emplois directs dans le canton et ont rapporté annuellement CHF 0,87 milliard pour l'État de Vaud et CHF 0,55 milliard pour le district de Lausanne entre 2014 et 2019. Ce tissu économique unique au monde a également bénéficié au tourisme



d'affaire, aux restaurants, au secteur de la construction et même aux taxis de notre région.

Nos institutions académiques ont aussi tissé des liens avec le monde du sport. L'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne collabore avec des organisations sportives notamment en luttant contre le dopage et par le biais de mandats et d'accords de coopération comme celui signé avec l'Union cycliste internationale en 2021 portant sur la recherche et la formation continue dans le cyclisme.

Autre exemple: l'AISTS. Fondée en 2000 grâce notamment à l'Université de Lausanne, l'EPFL, l'IMD, l'EHL ainsi que le CIO, la ville de Lausanne et le canton de Vaud, avec pour but de développer «la professionnalisation du management du sport». L'académie est active dans plusieurs domaines dont le conseil, la recherche appliquée et la formation.

Pour faciliter l'installation d'organisations sportives et développer l'écosystème du sport international dans le canton, les autorités lausannoises et vaudoises, en collaboration avec la

Confédération, travaillent main dans la main. La récente création de la fondation «Lausanne Capitale olympique» par le canton et la ville de Lausanne en est un exemple de plus. Cette nouvelle structure œuvre notamment pour prospecter l'organisation d'événements sportifs internationaux et pérenniser et développer l'écosystème des fédérations sportives dans un contexte de compétition international accru.

Le travail de longue haleine de Philippe Leuba, Sergei Aschwanden, Grégory Devaud, Aurélien Clerc, Patrick Simonin et plus récemment de Christelle Luisier pour développer et promouvoir ce secteur ainsi que le sport populaire est à saluer.

Certains pointeront du doigt que ces fédérations sportives sont exonérées d'impôt, mais comme le rappelait très justement Philippe Leuba l'année dernière, «cela se passe comme ça partout dans le monde, ce n'est pas une spécificité vaudoise». Sans oublier que les ~2200 collaborateurs et collaboratrices de ces organisations sont eux bel et bien taxés en qualité de personne physique.

Par ailleurs, le sport local bénéficie lui aussi de la présence de ces acteurs internationaux. À Nyon, l'UEFA a créé une fondation qui verse chaque année des bourses à des clubs sportifs locaux. À Lausanne, il est de notoriété publique que le CIO subventionne l'organisation de diverses manifestations sportives, notamment populaires.

Cet écosystème du sport garanti également un rayonnement et une couverture médiatique de notre canton à travers le monde. Enfin, le travail de ces organisations sportives permet à des millions de personnes autour de la planète, dont des enfants, des réfugiés et des personnes handicapées, de s'épanouir, de forger des amitiés et de se maintenir en bonne santé tout en apprenant un sport et des valeurs saines.

Continuons à soutenir l'accueil et le développement d'organisations sportives internationales en terre vaudoise. On aurait tort de penser que leur présence dans le canton nous est acquise.

publicité


HOTEL BELLERIVE
★ ★ ★
Idéal pour tous vos séjours
et ceux de vos connaissances
Vue imprenable – Parking assuré
Fitness, Sauna, Hammam
BAR PUB « LE 99 »
Av. de Cour 99, 1007 Lausanne
Tél. +41 21 614 90 00
www.hotelbellerive.ch
info@hotelbellerive.ch

RETOUR D'AFRIQUE

par Pierre Schaeffer

Le président de la République française est revenu d'une tournée en Afrique centrale qui relève du discours d'adieu. Sans précautions oratoires particulières, et devant des chefs d'États étonnés, Macron a déclaré vouloir tourner la page de la politique africaine de la France, inaugurée par de Gaulle en 1958 et qui tenait en deux volets: l'indépendance des anciennes colonies françaises et le maintien de relations privilégiées avec l'ancienne puissance coloniale, au sein d'une communauté d'États indépendants, liés par des accords de défense, garants de la stabilité de ces nouveaux États.

Macron avait annoncé sa volonté dès avant son voyage en Afrique, quand il a énoncé les voies d'avenir pour ce «*nouveau logiciel*»: le repli des forces françaises en Afrique grâce à des garnisons mixtes et l'appel aux entreprises françaises pour qu'elles investissent en Afrique et qu'elles substituent au système de protection néocolonial le libre cours du commerce. En clair, Macron en appelle au positivisme du XIX^e siècle qui entendait substituer au temps des conquêtes celui des entreprises et du commerce. C'est cette politique qui pendant plus d'un demi-siècle s'était incarnée dans la personnalité contestée et très proche de de Gaulle, Jacques Foccart.

Cette ère nouvelle surgit dans un contexte lourd pour la France, celui de ses échecs dans l'ancienne Afrique occidentale française, en particulier dans les États subsahariens où le djihadisme menaçait les gouvernements locaux. Pour répondre à cette menace, la France avait envoyé en 2013 un corps expéditionnaire de 6000 hommes qui lui a coûté 59 morts et un milliard de francs par an. Appelée par le Mali, ex-Soudan français, qui avait refusé en 1958 des accords avec la France, l'armée française et même l'ambassadeur



de France à Bamako étaient expulsés par le nouveau pouvoir issu d'un putsch. À cet échec du soutien de la France aux gouvernements locaux, s'ajoutait ainsi l'humiliation d'un départ honteux et l'arrivée de détachements russes de la milice privée Wagner, qualifiée par Macron de «*criminels*».

La France annonce son désengagement en Afrique centrale, mais aussi en Afrique occidentale où elle était puissamment installée au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Sa présence est tout aussi contestée au nord du Sahel, c'est-à-dire dans le Maghreb où Paris n'obtient pas de permis consulaires destinés à accompagner les expulsions d'étrangers en situation irrégulière. Le rapprochement avec l'Algérie, solennellement lancé par Macron, a fait long feu et les relations sont aussi tendues avec la Tunisie qu'avec le Maroc.

La France de Macron est confrontée à un double échec, géopolitique quand il s'agit du partage des responsabilités au sein de l'Union européenne: la France dans le bassin méditerranéen, l'Allemagne en Europe de l'Est. L'autre échec est plus lourd. La France, qui se désengage en Afrique et renonce à une politique consubstantielle à la V^e République, n'a pas les moyens de se redéployer en Europe, qu'il s'agisse du renforcement de son potentiel de défense, en compétition avec l'Allemagne, ou de l'aide à l'Ukraine qui laisse la France loin derrière les États-Unis et le Royaume-Uni. Le président Macron se heurte à un obstacle insurmontable, la crise des comptes publics de la France qui obère son autonomie d'action et la condamne à l'attentisme en Afrique comme en France.

publicité

**Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion**

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch

« AFFAIRE » DITTLI, Le PS en ROUE LIBRE

par Quentin Racine,
vice-président PLR Vaud

Chaque cinq ans, à l'occasion de l'élection du président de la République française, les socialistes romands – et surtout vaudois – nous émerveillent par leur description idyllique du système social et politique de notre grand voisin hexagonal. L'énergie qu'ils mettent actuellement dans le soutien à la contestation d'une partie de la fonction publique contre la politique d'indexation du Conseil d'État n'est évidemment pas sans rappeler l'important mouvement de grève qui paralyse la France actuellement.



L'admiration de nos camarades vaudois pour nos voisins semble également inclure désormais la passion pour le lynchage de personnalités politiques, clouées au pilori de la justice médiatique avant même toute considération juridique. Valérie Dittli en fait malheureusement les frais depuis la fin du mois de février.

D'abord, un tourisme fiscal, puis l'appropriation du titre de Docteur puis encore une supposée violation des statuts de son propre parti, le repas servi sur un plateau par les médias de service public au Parti socialiste vaudois est copieux. L'ennemie publique numéro un est toute trouvée, il s'agit d'une jeune femme alémanique ayant le malheur d'être originaire d'un canton à la fiscalité attractive.

La bien-pensance lui reproche donc de ne pas avoir payé d'impôts dans le canton de Vaud jusqu'à l'année 2022, année de son élection au Conseil d'État, ce qui la rendrait illégitime à gouverner celles et ceux qui l'ont élues. Nous apprenons donc que le Parti socialiste fait un lien entre intégration dans une

communauté et fiscalité. Cicéron a dit « *La patrie se trouve partout où l'on est bien* », le Parti socialiste vaudois innove avec « *La patrie se trouve où l'on paie des impôts* ». Triste vision quand on connaît le nombre trop grand d'individus ne payant pas d'impôts dans le Canton.

Cette non-affaire nous apprend également que le Parti socialiste attache une grande importance à la durée d'établissement prévalant avant la candidature à un poste électif. Soit. Le discours semble cependant être tout autre dès qu'il s'agit d'élargir le corps électoral à qui veut bien, et qui constitue un cheval de bataille de la gauche vaudoise depuis des années. Si la cohérence guidait le PS, nous aurions pu attendre de telles propositions lors du récent débat sur la LEDP. Il n'en est rien.

Tout le monde connaît l'adage « *ce qui est excessif est insignifiant* ». Cette agitation socialo-médiatique ne marquera pas l'histoire vaudoise et ne sera pas à la base du grand retour de la gauche au Gouvernement. Elle serait d'ailleurs bien inspirée de procéder à un travail

d'introspection pour comprendre ce qui a poussé une majorité de la population à préférer une jeune candidate avec les défauts qu'ils invoquent plutôt qu'une conseillère d'État sortante. Cela ne semble pourtant pas à l'ordre du jour. L'aigreur d'une défaite ne doit pas paralyser le travail du Conseil d'État ni du Parlement. Ainsi, comme nous le constatons, cette épopée nous apprend beaucoup de choses sur nos adversaires et nous permet de constater que la gauche vaudoise a un temps de digestion supérieur à la moyenne.

L'admiration de nos camarades vaudois pour nos voisins semble également inclure désormais la passion pour le lynchage de personnalités politiques, clouées au pilori de la justice médiatique avant même toute considération juridique.

Soirée de soutien EF23
RDV à Villeneuve le 4.5
pour notre cocktail dînatoire
Invitée d'honneur Johanna Gapany, VP du PLR CH
www.plr-vaud.ch/actualites/agenda

Réservez maintenant